

Trois anciens sites industriels portent les ambitions du développement économique du canton de Fribourg. Le peuple se prononcera le 15 mai sur leur transfert à une structure autonome chargée de les développer

## TROIS SITES ET DE GRANDS ESPOIRS



Les sites de Saint-Aubin (à gauche) et de Romont (en bas, à droite) comprennent déjà des constructions. A Marly (en haut, à droite) en revanche.

Le terrain est encore vierge. Alain Wicht

### « CHANTAL ROULEAU



**Economie » Le 15 mai, la population fribourgeoise votera sur le transfert à l'Etablissement cantonal de promotion foncière des anciens sites industriels Tetra Pak et Elanco rachetés par le canton à Saint-Aubin, à Romont et à Marly. La Liberté fait aujourd'hui le tour de ces trois secteurs.**

Avec plus de 27 hectares en zone constructible et 100 hectares en zone agricole, le site d'Agrico à Saint-Aubin est un acteur clé de la politique foncière active du canton de Fribourg. Celui-ci souhaite en effet en faire un campus dédié à l'agriculture, à la nutrition et à la biomasse. Accueillant aujourd'hui 23 entreprises et 50 emplois, le site devrait employer jusqu'à 1600 personnes d'ici à 2034. L'investissement global attendu à terme s'élève à un milliard de francs.

Agrico étant situé dans la campagne broyarde, un tel développement soulève des inquiétudes, principalement en matière de mobilité. Un concept a été établi dans le cadre du plan d'affectation cantonal (PAC), prévoyant un arrêt de bus, ainsi que 400 places pour les vélos et un parking de 1200 places. Quelque

3300 mouvements par jour sont prévus, dont 660 de poids lourds.

Au terme de la mise à l'enquête du PAC en mai 2021, dix oppositions ont été déposées – liées notamment à la mobilité –, dont celles de quatre communes (Avenches, Belmont-Broye, Missy et Vully-les-Lacs) et une provenant de l'Association transport et environnement (ATE) Fribourg et de la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage. Ces deux dernières et Belmont-Broye ont confirmé leur désaccord en faisant recours au Tribunal cantonal.

«Etant une des trois zones de promotion active du canton de Fribourg, le site de Saint-Aubin est extrêmement mal situé du point de vue d'accès en transport public et de transport de marchandises par le rail. Les zones d'activités devraient se dé-



velopper dans des zones mieux desservies», estime Prisca Vythelingum, secrétaire générale de l'ATE, ajoutant que le nombre de places de parc est encore trop élevé. «Nous sommes prêts à accepter le projet si le canton fait des efforts suffisants, mais pour l'instant, son concept de mobilité n'est pas assez ambitieux», précise-t-elle.

### Augmentation du trafic

Belmont-Broye s'inquiète pour sa part de l'augmentation du trafic à Domdidier. «Nous regrettons qu'il n'y ait pas eu de discussion avec le canton avant la mise à l'enquête du PAC», commente Pascal Joye, conseiller communal responsable de l'aménagement du territoire et de l'environnement. Selon lui, le nombre de voitures transitant par le village devrait doubler avec le développement du site agroalimentaire. «S'il n'y a pas d'amélioration de la desserte en transports publics à toute heure du jour et de la nuit, les gens viendront en voiture. D'autant plus qu'un parking de 1200 places est planifié», remarque-t-il.

Le canton assure de son côté que les véhicules en transit vers le site d'Agrico ne devraient pas gêner les habitants. «Les camions de livraison devront passer par la zone industrielle de Domdidier, qui n'est pas

habité», assure Corinne Rebetez, responsable coordination et communication de l'Etablissement cantonal de promotion foncière (ECPF), qui gère le site pour le canton. Selon elle, le concept d'accès a été étudié pour causer le moins de nuisances possible. L'entrée actuelle, côté Saint-Aubin, sera réservée uniquement aux visiteurs. Les camions de livraison devront quant à eux passer par une entrée qui sera située entre Saint-Aubin et Domdidier. «Aucune zone résidentielle n'est traversée pour y accéder», insiste Corinne Rebetez, qui précise que cette route sera cantonalisée, donc que les coûts d'entretien seront pris en charge par l'Etat.

Les discussions entre l'Etat, la commune de Belmont-Broye et les Transports publics fribourgeois sont en cours pour trouver un terrain d'entente. «Je ne peux pas en dire plus sur les négociations, la procédure n'étant pas terminée», souligne Corinne Rebetez. Pascal Joye indique quant à lui: «Une solution sera trouvée pour satisfaire le plus de gens possible. Les habitants de Domdidier seront néanmoins perdants, car ils auront plus de circulation.»

Pour le conseiller communal, la solution idéale aurait été de

construire une route directe entre le campus de Saint-Aubin et la route cantonale d'Avenches, solution qui était aussi privilégiée par la commune de Saint-Aubin. «C'était la variante soutenue par la région», confirme le conseiller communal de Saint-Aubin Philippe Chanex, responsable du développement et de la mobilité, rappelant que cette variante a été abandonnée car la route aurait dû être faite sur des terres agricoles. «Nous avons toutefois obtenu qu'à partir de 2500 mouvements par jour, une étude de mobilité complémentaire devra être faite. Environ 1600 emplois sont prévus, mais à l'horizon d'une quinzaine d'années. Plusieurs points peuvent être améliorés d'ici-là», commente-t-il, assurant que la commune est confiante quant aux solutions qui seront apportées par le canton. »

## «Les zones d'activités devraient se développer dans des zones mieux desservies»

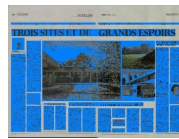
Prisca Vythelingum

### UN SITE DE RECHERCHE AGRICOLE

Avant d'être racheté par l'Etat de Fribourg en 2017, le site industriel Agrico à Saint-Aubin a connu plusieurs propriétaires. Son histoire commence en 1968, lorsque la société pharmaceutique bâloise Geigy y installe son centre de recherche agricole (CRA). En 1970, Geigy fusionne avec Ciba pour deve-

male pour Novartis Animal Health. En 2015, l'entreprise cède sa branche vétérinaire au groupe pharmaceutique américain Eli Lilly et plus précisément à sa filiale Elanco, active dans le secteur de la santé animale. Le nouveau propriétaire garantit les emplois pour au moins deux ans avant de changer d'avis en annonçant la fermeture au 31 décembre de son site

broyard pour regrouper ses activités suisses de recherche à Bâle. Sur les quelque 80 employés touchés, 27 se verront proposer un transfert. Finalement, en 2017, l'Etat de Fribourg rachète à Elanco les terrains à Saint-Aubin et à Marly pour 23 millions de francs afin de développer sa politique foncière active. DEF



## UNE ZONE LIÉE À LA LIAISON MARLY-MATRAN

**La zone du Pré-aux-Moines, à Marly, a été rachetée à l'entreprise Elanco en même temps que le complexe de Saint-Aubin. Mais son développement ne pourra pas se faire sans la construction de la liaison Marly-Matran.**

C'est un simple champ, territoire de quelques oiseaux fugaces et d'herbes folles balayées par le vent. Mais ce n'est pas n'importe quel champ. Situé à Marly, sur la rive sud de la Gérine, le Pré-aux-Moines couvre une surface de près de 150 000 mètres carrés, classée en zone d'activités. «C'est un site proche de Fribourg, presque le seul où il est encore possible de développer des activités économiques», souligne Giancarlo Perotto, directeur de l'Etablissement cantonal de promotion foncière (ECPF). Ces terrains ont été rachetés en 2017 par l'Etat de Fribourg à l'entreprise Elanco, en même temps que le complexe de Saint-Aubin. Et seront transférés à l'ECPF si la population fribourgeoise donne son accord le 15 mai prochain.

Pour la commune de Marly, ils revêtent une importance particulière. Le syndic Christophe Maillard explique: «Cette zone permettrait de compléter le site du Marly Innovation Center (MIC) et de créer des emplois dans la région. La commune de Marly se densifie, ce qui amène beaucoup d'habitants. Et l'idée est d'avoir aussi des emplois sur place, pour que ces personnes n'aient pas besoin de se déplacer

pour travailler.» Aux yeux de l'édile, Marly ne serait pas la seule à profiter d'un développement du Pré-aux-Moines. Il remarque: «C'est une zone qui pourrait aussi être profitable pour la Singine et le plateau du Mouret. Par ailleurs, des synergies seraient également possibles avec le site d'Agroscope, situé à proximité (sur le territoire d'Hauterive, ndlr) et actuellement en plein développement».

Toutefois, le développement du Pré-aux-Moines est conditionné à la réalisation d'un nouvel axe de transit entre Marly et Matran, vaste projet pour le moment estimé à 100 millions de francs. «Avec le MIC juste à côté et la charge de trafic qu'il y a déjà actuellement entre Fribourg et Marly, il ne serait pas possible de développer de l'industrie sur cette zone sans offrir un accès supplémentaire», précise Giancarlo Perotto. Mais la liaison Marly-Matran est contestée, notamment par l'Association transports et environnement (ATE), qui a par exemple fait opposition au nouveau Plan d'aménagement local de Marly.

Secrétaire générale de l'ATE, Prisca Vythelingum souligne: «La liaison Marly-Matran est un projet complètement démesuré, dont le coût est dramatiquement sous-estimé. C'est aussi un projet désuet, dont le besoin n'est pas prouvé.» Elle ajoute: «Du point de vue de la mobilité, le site de Pré-aux-Moines est le plus mauvais (par rapport aux deux autres sites faisant l'objet de la votation

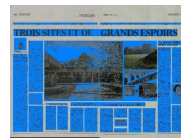
du 15 mai, ndlr). Il ne dispose ni d'un accès routier suffisant ni d'un accès en transports publics. Tout est à faire, il faudra investir massivement alors que d'autres zones stratégiques sont aujourd'hui déjà desservies». L'ATE attend donc du canton qu'il remette le site de Marly en zone agricole.

Pour autant, l'association ne s'oppose pas au transfert de terrains qui sera soumis au vote populaire le mois prochain. «L'ECPF ne doit pas être remis en cause. Il fait son travail de politique foncière active. Mais il faut lui mettre à disposition des terrains qui en valent la peine, qui sont plus judicieux du point de vue de la mobilité», indique Prisca Vythelingum. A noter que le développement du Pré-aux-Moines est également lié à un autre projet: la revitalisation de la Gérine. Elargir le lit de la rivière pourrait grignoter 20% des surfaces détenues par l'Etat. Mais Giancarlo Perotto y voit une opportunité. Il note: «Quand il fait beau, il y a beaucoup de promeneurs autour de la Gérine. Si elle est revitalisée, cela pourrait vraiment devenir un bel endroit pour des balades. Et c'est important d'avoir ça dans les alentours d'une zone industrielle.» »

NICOLAS MARADAN

### 150 000 mètres carrés

La surface des terrains de Pré-aux-Moines détenus par le canton



## Un «quartier industriel urbain» à Romont

**L'Etablissement cantonal de promotion foncière veut densifier La Maillarde et renforcer son attrait par des services.**

L'Etablissement cantonal de promotion foncière (ECPF) compte dédier la zone industrielle de la Maillarde à la «production innovante» et à la «haute technologie». Mais il vaut aussi donner un nouvel axe de développement à la zone industrielle romontoise: une mixité de services, qui en fera «un quartier industriel urbain».

L'Etat ne détient qu'une partie de la zone, encadrée par des entreprises privées, Framo au sud et Vetrotech-Saint-Gobain au nord. Le canton a racheté en automne 2016 les terrains de l'entreprise Tetra Pak pour 21 millions de francs. En 2020, il a vendu pour 3 millions de francs près de 19 000 m<sup>2</sup> au spécialiste du rail EFSA, à l'ouest du site. Le solde d'environ 51 000 m<sup>2</sup> est occupé par les halles de Tetra Pak, qu'il n'est pas question de démolir.

PharmaFocus et Kromatix sont installées dans ces halles, ainsi qu'un dépôt de la Bibliothèque cantonale et divers dépôts provisoires. «Tout est occupé», résume Corinne Rebetez, responsable coordination et communication de l'ECPF. Mais un gros potentiel de développement a été mis en évidence par une étude de faisabilité de la Haute Ecole d'ingénierie et d'architecture de Fribourg.

Premier potentiel: l'Etat a acheté en août 2021 une parcelle vierge de 9000 m<sup>2</sup>, entre les halles de Tetra Pak et l'usine

Framo. Un nouveau bâtiment de production pourrait y prendre place. Qui investira? «Pas forcément l'Etat, qui pourrait conclure un droit de superficie. Cela fait partie du business plan qui reste à développer», indique Corinne Rebetez. Deuxième piste: les actuels bâtiments administratifs adossés aux halles de Tetra Pak pourraient être «reconstruits et densifiés», pour abriter des bureaux ou des services sur 22 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher.

Le troisième remodelage consiste à biffer le parking du site Tetra Pak et l'actuelle route d'accès qui longe la route cantonale, à l'est. Un nouvel accès serait accroché aux abords du giratoire des routes de l'Industrie, de Siviriez et de Lausanne. La bande de terrain ainsi libérée permettrait d'aligner le long de la route cantonale des surfaces de service et de loisirs (3000 m<sup>2</sup> de surfaces de plancher), un parking en silo de 500 places (14 000 m<sup>2</sup>), une série de bâtiments dédiés à des bureaux ou services (11 000 m<sup>2</sup>) et, enfin, une zone de sport, face à l'usine Framo. Cette enfilade serait flanquée d'une allée verte.

«Toutes ces superficies seront précisées dans le Plan d'aménagement de détail, dont l'élaboration commencera cet automne», souligne Corinne Rebetez. A ce stade, le nombre d'emplois potentiels n'est pas chiffré. Mais la visée est claire: il s'agit de créer «un site attractif», «vivant 24 h sur 24, avec des industries, des bureaux, différents services pour améliorer les conditions de travail. On peut tout imaginer: un restaurant, une crèche, des

salles de conférences ou polyvalentes, un pressing, un fitness ou un spa urbain, un tea-room ou une cafétéria, un bar, une pharmacie, etc.»

A terme, le site sera aussi exemplaire en matière énergétique – que du renouvelable, produit et consommé sur place –, avec un accent sur l'économie circulaire. Côté mobilité, il sera desservi par les transports publics et par une liaison douce, depuis la gare. «Nous pensons aussi développer l'accès par rail, pour les marchandises, puis à long terme, pour les personnes.»

«L'idée consiste à collaborer avec les autorités locales et régionales, les riverains et les entreprises voisines, qui pourraient vouloir densifier leurs parcelles ou bénéficier de services mutualisés», poursuit Corinne Rebetez. Quant au «rythme de développement, il sera dicté par la demande et les besoins, auxquels cette stratégie initiale sera adaptée», explique la responsable de coordination, qui n'avance aucun calendrier.

Le syndic de Romont, Jean-Claude Cornu, voit en l'ECPF, «animateur et développeur», «une opportunité de mettre en place un écosystème et une cohérence, et d'apporter aux entreprises des services qu'elles ne pourraient pas s'offrir. C'est la meilleure perspective pour Romont.» »

STÉPHANE SANCHEZ



**«Le rythme sera dicté par la demande»**

Corinne Rebetez